VILLE DE SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Séance du
10 juin 2010

Date de la convocation :

5 juin 2010

Date d'affichage :

5 juin 2010

Nombre de Membres

En exercice :	23
Présents :	20
Votants :	22

OBJET :

Prise de position dans le cadre du débat public Roissy-Picardie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix, le dix juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de St Valery-sur-Somme, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Stéphane HAUSSOULIER**, Maire de St Valery-sur-Somme.

Etaient présents : tous les membres en exercice
à l'exception de Madame Annick COQUELET et de Monsieur Daniel CHAREYRON, absents excusés mais représentés par procuration

Monsieur Roland MOITREL, absent excusé

Monsieur Augustin CAUDRON a été élu secrétaire de séance.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- d'approuver et de porter à connaissance la motion suivante et de la porter à connaissance dans le cadre du débat public Roissy-Picardie :

Commune du littoral Picard, nous souhaitons apporter une contribution positive au débat public sur la liaison ferroviaire Roissy-Picardie.
Ce projet est essentiel et majeur pour le développement et l'aménagement du territoire en Picardie.
Si comme nous le souhaitons, il se réalise, il aura un vrai impact sur le littoral de la Picardie.
Nous avons mesuré l'effet du désenclavement autoroutier A16 –A28.
Nous espérons maintenant être reliés au réseau français et européen des lignes à grandes vitesses.
Indiscutablement, la liaison Roissy-Creil permettra ce lien d'abord avec Amiens et ensuite avec le littoral si comme nous le voulons la ligne ferroviaire Amiens- Abbeville-Pas de Calais est enfin électrifiée.
Notre économie est à la fois industrielle – bassins d'emploi du Vimeu et d'Abbeville – agricole et touristique et doit pouvoir s'appuyer sur des infrastructures de communication à la hauteur de ses ambitions.
Celles-ci sont autant d'alternatives en faveur de l'abandon de la voiture au profit des transports en commun, ce qui rejoint les objectifs liés au développement durable.
Notre territoire a besoin de ce lien avec le réseau à grande vitesse pour compléter le dispositif autoroutier et celui des nouvelles technologies de l'information et de la communication

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou convention, et à entreprendre toutes démarches afin de concourir à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Reçu en Sous-Préfecture
d'Abbeville le 24 juin 2010